Le fleurissement de la ville sous l'œil des experts

Le jury départemental des villes fleuries est passé par Villerupt afin de découvrir les projets innovants du service des espaces verts réalisés en collaboration avec la Ville, la MJC et la CCPHVA.

Le jury du concours départemental Fleurissons ensemble la Meurthe-et-Moselle était de passage à Villerupt. La ville de Villerupt est labellisée 3 fleurs depuis 2012. Cette fois-ci, le jury s'est intéressé aux aménagements spéciaux mettant en lumière une action originale.

Emmanuel Mittaut, adjoint chargé de l'urbanisme, met en avant le travail soigné et efficace de l'équipe des espaces verts, composée de cinq jardiniers, placés sous la responsabilité de Sébastien Paquin.

« L'amour de la nature »

« L'objectif de la Ville est de transmettre l'amour de la nature en aménageant les espaces verts et de créer des rencontres entre les habitants, par exemple avec la plantation de mirabelliers dont la cueillette des fruits sera mise à leur disposition. La Ville s'engage également avec le service pour réduire les coûts. L'arrosage se fait au moyen d'un récupérateur d'eau, le paillage permet d'espacer sa fréquence. Un broyeur de branches valorise les déchets issus des coupes. Des actions en faveur de la biodiversité sont mises en place, avec la pose de nichoirs à oiseaux, d'hôtels à insectes, la suppression des traitements chimiques et l'installation d'un apiculteur ».

Les enfants de l'atelier poterie dirigé par Nicolas Venzi, à g, ont réalisé des poissons installés dans la fontaine de l'hôtel de ville. Photo RL

Avec comme objectif l'amélioration du cadre de vie de la ville, le service des espaces verts travaille en étroite collaboration avec la Ville, mais aussi avec d'autres institutions, comme la MJC en soutenant matériellement et financièrement le projet Land'Art.

400 empreintes de feuilles en terre cuite et des poissons ont été réalisées aux ateliers d'arts plastiques menés par Nicolas Venzi, elles ont ensuite été suspendues à l'aide d'une nacelle sur les branches de quelques arbres au parcours de santé, les poissons « nagent » dans la fontaine de l'hôtel de ville.

Les employés des espaces verts participent également au projet *L'Atelier du géant* mené par la communauté de communes du Pays-Haut Val d'Alzette (CCPHVA). Ils ont appris les techniques de travail de l'osier afin de réaliser un poisson géant, l'emblème de la ville, et des bulles d'eau que chacun peut admirer au carrefour du haut de la rue Carnot et dans plusieurs endroits de la ville.

Le jury du Caue, composé de Pierre Baumann, président du jury et du conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (Caue), de Michel Christophe, responsable des études et travaux à la direction des parcs et jardins de Nancy, de Michel Thomassin, retraité des parcs de la Ville de Nancy, et d'Émilie Dedenon, chargée de l'animation départementale du label pour le Caue, donnera sa décision après délibération dans deux semaines.